

Sophie Wilmès «Ils disent ‘budget de magiciens’? Ils ne comprennent pas!»

Sophie Wilmès, ministre du Budget
«Un budget de magiciens? Ils ne comprennent pas»

INTERVIEW

NATHALIE BAMPIS ET MARTIN BUXANT

Le soleil brûle le parvis de la Tour des Finances, là où crèche le bureau de la ministre du Budget. On s'engouffre, on respire. L'air y est frais, et c'est tant mieux. Car on est là pour parler chiffres avec

la ministre en titre, Sophie Wilmès. Et ça va chauffer. On aimerait en effet comprendre par quel tour de passe-passe le gouvernement fédéral a réussi à combler, une fois de plus, un trou financier de 2,6 milliards d'euros. Sans taxes supplémentaires. Sans haus-

ser la pression fiscale. Un petit miracle.

Comment, aussi, cet effort s'est réduit de moitié comparé aux prévisions alarmistes du Bureau du plan, qui annonçait 4,6 milliards d'euros à trouver pour l'épave 2019. Le Bureau du plan, une institution qui n'est pas composée d'étudiants en comptabilité. Mais qui a plutôt tendance à jouer la prudence, et à caler sa roue dans celle de la (très) sévère Commission européenne.

On sent la ministre soupirer intérieurement. «Je l'ai déjà maintes fois expliqué au parlement: la BNB, le Bureau du plan, la Commission européenne, sont des institutions indépendantes qui travaillent à des moments différents avec des modèles prédictifs différents, avec une prise en compte différente des paramètres. Et donc, forcément, on se retrouve avec des résultats différents. Ce n'est pas un jugement, c'est un constat.»

En attendant, la Commission, c'est elle qui pourrait actionner le couperet sur le budget belge, avec, au mieux, une mise sous surveillance, au pire, des amendes colossales. «Mais ses analyses entraînent toujours une surestimation des déficits. Regardez, en 2016, on nous annonçait un déficit supérieur à 3% du PIB, alors que la réalité était à 2,6%.»

Elle se trompe systématiquement, la Commission? Et donc, on est en droit d'être plus optimistes? Oh là, on ne fera pas dire à Sophie Wilmès du mal de l'Europe. «Non, on ne peut pas dire qu'elle se trompe, il faut juste accepter qu'elle a un modèle prédictif différent, et qu'elle est toujours plus pessimiste que la réalité. On ne cherche pas à être plus optimistes, ce sont nos propres modèles qui donnent ce résultat-là... Et on est plus proches de la réalité.»

Certains, dont le vice-Premier ministre de son propre parti, Didier Reynders, estiment que l'on pourrait largement se passer des services du Comité de monitoring. Elle en pense quoi, la ministre du Budget? «Le rapport du Comité de monitoring, c'est un rapport qui est fait par des hauts fonctionnaires, c'est un outil, ce n'est pas le chien de garde du budget. Les gouvernements successifs peuvent décider d'utiliser cet outil. Nous avons décidé de le faire, et on va continuer à le faire sous cette législation, le Premier l'a confirmé. Je pense que c'est un outil très utile.» Ce qui, aux yeux de Sophie Wilmès, n'empêche pas de réfléchir à la méthodologie, afin d'éviter «les disparités avec les hypothèses retenues par le gouvernement». «Le gouvernement prochain décidera lui-même si on veut se passer de cet outil.»

Mais ce comité, il est politisé, non? «Ces hauts fonctionnaires ont un passé, certains ont été dans des cabinets, c'est la liberté de chacun. Mais dire que c'est un organe politique, non, c'est une réunion de fonctionnaires qui fait un rapport qui sert de guide au gouvernement.»

Revenons au chiffre des 2,6 milliards d'euros qui ont (presque) été comblés. Manifestement sans douleur. Et cela, ça suscite la méfiance. Parvenir à un tel résultat à coup de corrections techniques et d'effets retours escomptés, ce serait trop beau pour être vrai.

Alors quoi, ce gouvernement, n'est-il définitivement pas trop optimiste? Un doux rêveur court-termiste qui reportera l'effort sur les suivants? Un... lâchons le mot... ma-

gicien...

Re-soupir de la dame.

«C'est ce que dit l'opposition. Vous savez, il fut un temps où l'on appelait magie ce qu'on ne comprenait pas. Je pense qu'on se retrouve devant cela. Ils ne comprennent pas. À chaque fois c'est la même rengaine. À chaque dépôt de budget, l'opposition ressort les mêmes discours: on va droit dans le mur, le budget est bâti sur du sable, rien n'étaye les modèles présentés.» Sophie Wilmès connaît ses classiques, elle pourrait chanter aux côtés du gourou socialiste du budget, Ahmed Laaouej. «Sauf qu'on travaille comme cela depuis le début, avec des fiches budgétaires détaillées.»

Heu. Ou. Et? «On y démontre le pourquoi et le comment des mesures et de leurs effets. Et les résultats sont là. En trois ans on a divisé le déficit par trois, et on est totalement en adéquation avec la trajectoire du programme de stabilité. Ces résultats-là, personne ne peut les contester.»

Mais les recettes, qui dit qu'elles vont bel et bien se concrétiser? «Mais c'est le travail même d'un budget, prédire les recettes à un moment T, en fonction des paramètres macroéconomiques connus à ce moment-là, et déterminés par qui? Le Bureau fédéral du plan... Le budget c'est un modèle prédictif, il y a donc des marges d'évolution, à la hausse ou à la baisse.»

On sert à Sophie Wilmès un exemple bien connu, celui des versements anticipés des entreprises, inscrits comme une recette structurelle alors que l'allocataire peut toujours être au rendez-vous... «N'est ce pas dangereux? On les a inscrits partiellement en recettes structurelles parce qu'il y a une tendance lourde à la hausse ces dernières années. À la fois en raison du changement de comportement vis-à-vis des paiements, et aussi en raison de l'assiette totale de l'Isoc, qui augmente année après année. Et ça, c'est le résultat d'une meilleure situation économique. On ne peut pas continuer à dire qu'elle n'existe pas. Elle est bel et bien là.»

Optimiste invétérée?

Optimisme quand tu nous tiens. Ce gouvernement ne serait-il pas, au final, un adepte du «best case scenario»? «C'est ce qu'on nous reproche tout le temps, et pourtant à chaque fois on remplit l'objectif. On s'est fixé ici un objectif de 0,6% de déficit en 2019, on y arrivera.»

Le déficit tiens, justement. N'avait-on pas promis en début de législature de le réduire à zéro? Ce contrat-là n'est pas rempli. «Moi je me sens très fière du travail accompli. Je vois le chemin parcouru. La réalité, c'est que le déficit aura été divisé par 3,7 d'ici 2019, on a mis un stop à la hausse de l'endettement, et on entre même dans une phase de diminution. Alors oui, on n'atteint pas l'équilibre, mais il y a eu l'année 2016 qui, en raison des attentats et des problèmes migratoires, a été une année perdue. Et cela a forcément un impact. À côté de cela, on a quand même dégagé 8 milliards en baisse de cotisations patronales pour ceux qui créent de l'emploi, une hausse du pouvoir d'achat et il y a eu une création d'emplois importante.»

L'emploi tiens. Venons-y. D'entrée de match, Sophie Wilmès nous avait rappelé que son job, c'était le budget, pas l'emploi. Et que donc, on parlerait budget, pas emploi. Mais... l'emploi... sert le budget. Il rapporte des recettes fiscales et sociales. Et dans la dernière épure, on parle même de 505 millions d'euros. Un quart de l'effort. Ce n'est pas rien. Et cela, avec seulement 12 500 emplois créés dans les métiers en pénurie. Là aussi, n'y a-t-il pas de la magie? Un tour de passe-passe?

La ministre tacle, et défend son collègue Kris Peeters, auteur des savants calculs de prévisions de création d'emplois. «Pour moi, c'est crédible. Ce sont évidemment toujours des hypothèses, on aurait pu prendre 30% ou 3% des emplois en pénurie à résoudre, on a pris 10%. On a travaillé sur l'inadéquation, et on va ainsi lever les freins à la croissance. Cela aura aussi des ef-

fets macroéconomiques qui ne sont pas pris en compte dans ce calcul». Comprenez, cela pourrait être plus, ou pareil. Ou... moins... Les prévisions restent des prévisions.

Sur le dos des travailleurs?

On ne peut alors s'empêcher de lui faire remarquer que ce «jobsdeal» constitue la seule grande nouveauté du budget 2019 (hormis les dossiers Belfius/Arco, on y reviendra). Aucun effort nouveau n'est demandé aux entreprises, aux actionnaires. Finaud à quelques mois des élections pour un gouvernement libéral... «Mais toutes les mesures

du jobsdeal sont des mesures positives!»

Allons, il n'y a pas d'économies? «Non pas du tout, ce sont des mesures de mise en adéquation de la demande et l'offre. Il n'y a aucune mesure qui vise à aller récupérer de l'argent, comme sous le gouvernement précédent, qui a décidé de la dégressivité des allocations de chômage.»

Sophie Wilmès semble oublier que cette dégressivité, elle a été remise sur la table. Elle rétorque: «on est beaucoup plus réaliste sur ce qui est le marché de l'emploi.»

Ce vendredi pourtant, dans les colonnes de l'Echo, la secrétaire générale de la CSC, Marie-Hélène Ska, disait exactement le contraire... «Chacun est responsable de ce qu'il dit, moi je dis qu'on a une connaissance très af-

finée du marché de l'emploi. Tout ce gouvernement a axé le travail sur la création d'emplois, avec des résultats tangibles.»

Ce gouvernement serait donc plus social qu'on ne le pense? Soucieux des plus faibles et de leur pouvoir d'achat? «La croissance du revenu disponible réel a été négative sous le gouvernement précédent. Nous, on l'a fait progresser entre 2014 et 2018 de 1,8 point». Les bas salaires aussi? «Chacun est responsable de ce qu'il dit, moi je dis qu'on a une connaissance très af-

finée du marché de l'emploi. Tout ce gouvernement a axé le travail sur la création d'emplois, avec des résultats tangibles.»

Le dossier qui pourrait fâcher les citoyens, surtout francophones, c'est le dossier Arco. 600 millions promis aux coopérateurs flamands... Qu'est-ce que Sophie Wilmès répond à ses électeurs? «Cela répond à l'engagement du gouvernement précédent, c'est la continuité de l'État. Cela figure dans l'accord du gouvernement, et quand on fait un accord global, il faut le respecter, et respecter toutes les

composantes de l'équipe. Mais c'est vrai, si cet argent est donné aux coopérateurs, il ne sera pas utilisé ailleurs...»

Le feu en périphérie

Elle a longuement évoqué le budget, avec plus ou moins d'emphase, mais, lorsqu'on met le sujet de la périphérie sur la table, la discussion prend une tournure beaucoup plus volcanique. «Je dis simplement que je comprends à quoi joue DéFI dans la périphérie. Ils ont commencé avec Linkebeek où ils n'ont que des raisons très faiblardes pour expliquer qu'ils ont monté une liste concurrente à celle du bourgmestre Damien Thiéry. Ils cassent l'union des francophones et cette politique de la terre brûlée, ils la font aussi à Crainhem avec clairement la volonté, partout où ils le peuvent, d'affaiblir le MR. À cause d'eux, je le rappelle, en 2012, la N-VA a pu s'emparer du majorité de Wemmel. C'est insensé et déplorabile comme comportement. C'est dangereux, on oublie que c'est l'unité qui fait la force des francophones en périphérie. Il y a des impératifs politiques qui doivent transcender nos différences. J'ai l'impression que chez DéFI, on met les petits jeux politiques avant la protection des francophones.»

On lui dit que venant d'un parti comme le MR, qui est le seul partenaire francophone de la N-VA au Fédéral, la critique est particulièrement salée... Elle bondit: «Eh bien, justement. On est parvenu à ne pas faire de communautaire pendant toute la législature, je comprends que ça en étonne quelques-uns, mais nous sommes parvenus avec la N-VA. Donc, s'il y a bien une formation politique capable de défendre les francophones, c'est le MR. Nous sommes les plus crédibles. Nous avons réussi à mettre le communautaire au frigo.»

Le frigo, on y retournerait bien aussi tiens...

Les chômeurs pourront être obligés d'accepter des petits boulots

Le gouvernement fédéral permettra bientôt aux chômeurs de prêter deux demi-journées par semaine de travail communautaire. Les Régions ne semblent pas séduites par cette adaptation législative et une partie de l'opposition se dit «inquiète».

OBE STEEL

A l'avenir, ceux qui ne trouvent pas d'emploi pourront être remis au travail, par exemple pour nettoyer les parcs, aider les enfants à traverser la rue à proximité des écoles ou distribuer des repas dans des maisons de repos. Pendant maximum deux demi-journées par semaine, les chômeurs devraient prêter du travail communautaire, ce qui devrait les aider à trouver un véritable emploi.

Pas n'importe quel travail

Cette mesure était déjà inscrite dans l'accord gouvernemental, mais était jusqu'ici restée dans les tiroirs. Avec le jobsdeal conclu cette semaine par le gouvernement Michel, ce dernier reconforte sa volonté de modifier la législation avant les élections de l'an prochain et d'autoriser le travail communautaire pour les chômeurs. L'arrêté réglementant le chômage sera adapté afin que les Régions puissent remettre les chômeurs au travail pendant deux demi-journées par se-

maine.

Les demandeurs d'emploi ne seront pas obligés d'accepter n'importe quel travail. Il s'agira de services communautaires volontaires. Malgré tout, des sanctions sont prévues pour les récalcitrants. Ceux qui refuseront systématiquement les propositions, pourront temporairement être rayés du chômage et perdre leur droit aux allocations.

Les Régions libres d'appliquer ou non la mesure

Lorsque le gouvernement fédéral aura adapté le cadre légal, cette compétence reviendra aux Régions qui seront libres d'utiliser ou non cette nouvelle possibilité. Le ministre flamand de l'Emploi Philippe Muyters

S'il s'agit de services communautaires volontaires, des sanctions seront prévues pour les récalcitrants.

(N-VA), a déjà laissé entendre qu'il n'était pas intéressé par les services communautaires. Avec le système de travail de quartier, la Flandre dispose déjà d'une possibilité de mettre les chômeurs au travail dans leur propre quartier.

Bruxelles et la Wallonie ne semblent pas davantage enthousiasmées par les services communautaires mis en place par le gouvernement fédéral. Pour l'exécutif bruxellois (dirigé par le Parti socialiste) il n'en est pas question. Quant au ministre wallon de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR), il se demandait récemment dans Le Soir si cela avait du sens de demander aux chômeurs de réaliser des travaux simples pour la communauté. *«Les études internationales sur ce sujet ne montrent aucun effet sur le retour au travail des demandeurs d'emploi si aucune nouvelle compétence n'est acquise et si les chômeurs ne sont pas mis en contact avec des employeurs potentiels.»*

S'il semble que les Régions ne se précipiteront pas sur cette mesure, l'opposition se dit inquiète. *«Les chômeurs de longue durée recevront non seulement des allocations réduites, mais ils devront réaliser des travaux d'intérêt communautaire pour y avoir droit, s'est offusquée sur Twitter Maryame Kitir (sp.a), présidente de groupe à la Chambre. À quoi passez-vous votre temps?»* Pour le syndicat chrétien ACV-CSC, avec les travaux communautaires, le gouvernement passe à la vitesse supérieure dans sa chasse aux chômeurs.